

Edito Avril 2020

### Réhabilitation de l'habitat troglodyte.

Après les lotissements, l'habitat solidaire, l'habitat léger, notre commune sera encore à la pointe de l'innovation et de l'actualité en remettant au goût du jour un habitat ancestral qui existe depuis la [Préhistoire](#), composé d'une [architecture](#), rudimentaire ou somptueuse, et présent dans différentes traditions, ce type d'habitat consiste à aménager des logements creusés dans le rocher à flanc de montagne ou de collines dans des [roches sédimentaires](#) ([calcaires](#), [grès](#), [tuf](#), [loess](#), etc.) sous tous les climats.

Nous avons la chance de posséder sur notre territoire le matériau idéal pour réaliser ce type d'habitat : les roches cranières qui se situent au Gros Cron et dans tous les alentours.

Nous devancerons la commune d'Etalle qui poursuit le même projet à Montauban en face du Centre 'Art contemporain, lui-même insolite puisque réalisé en conteneurs.

"La Cranière" est, avec le Cron de Montauban à Buzenol, un des plus beaux exemples de tuf calcaire qui existe en Lorraine belge. Situé en rive droite de la Chevratte, dans un environnement forestier, il est constitué notamment d'un rocher aride portant une pelouse à séslerie bleuâtre (*Sesleria caerulea*), groupement exceptionnel sur le plan régional. On y observe en outre quelques éléments de bas-marais alcalin et de mégaphorbiaie là où le cron est encore irrigué par les ruisselets. Une fougère rarissime, la doradille verte (*Asplenium viride*), représente le joyau botanique de l'endroit. Il s'agit d'un endroit idéal à la fois pour un déploiement écologique intégré et pour une expérience d'habitat qui nous relie à l'utilisation ancienne de ces lieux (voir à cet égard la sculpture retrouvée sur place). Le bloc principal restera intact puisqu'il est classé au patrimoine naturel de notre pays. Le creusement des logements aura lieu dans tout le coteaux droit remontant vers le pont d'Avioth.

Une longue liste de candidats existe et nous choisirons après une audition ceux dont le CV et le projet sont le plus en harmonie avec le cadre, notre volonté étant une parfaite intégration. Nous éliminerons ceux qui veulent pousser le détail jusqu' à se revêtir de peaux et à refuser toute innovation technologique, le WIFI y sera présent. La liaison avec le village se fera par un long pont de cordes suspendu au-dessus du chemin de fer vers Lahage d'un côté et par un chemin menant au pont d'Avioth de l'autre. L'accès au site actuel sera toujours possible et il sera contournable comme aujourd'hui par la gauche tandis que le chemin montant à droite sera lui réservé aux habitants.

Une quinzaine de ménages pourrait s'y installer et un tiers sera réservé en priorité aux habitants du village. Il faudra s'y domicilier, la seconde résidence n'y sera pas autorisée mais bien l'affectation en gîte. Nous remercions Frédéric Gavroy d'avoir accepté d'en être le gestionnaire.